

Publié le 15 mai 2019

Le CEEP a fait témoigner les candidats aux élections européennes sur la politique sociale européenne de demain

À l'occasion des élections européennes de mai 2019, la section française du CEEP-Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics a organisé le 13 mai une rencontre avec les candidats des principales listes déclarées pour ce scrutin. En débat, l'avenir de la politique sociale européenne.



Au cours de la législature 2014-2019, le CEEP et les députés européens ont travaillé ensemble sur de nombreux dossiers communautaires : la place des services publics en Europe, l'intergroupe Biens Communs – Services Publics, le Paquet *Clean Energy*, le Plan Juncker devenu *Invest EU*, la directive eau potable, etc.

Une matinée de discussion autour de l'Europe sociale

Afin de continuer à défendre les services d'intérêt général en Europe et d'ouvrir un dialogue avec les futurs parlementaires, 6 candidats sont venus exprimer la position de leur parti politique sur le logement abordable, les fonds structurels, le rôle des députés européens sur les dossiers environnementaux et également l'avenir de la politique sociale européenne. Les candidats présents :

- **Sylvie Brunet**, 11e sur la liste La Renaissance – La République en marche (LREM),
- **Karima Delli**, députée européenne, 6e sur la liste Europe Écologie-Les Verts (EELV),
- **Karine Gloanec-Maurin**, députée européenne, 14e sur la liste Parti Socialiste – Place Publique (PS-PP),
- **Gilles Lebreton**, député européen, 11e sur la liste Rassemblement national (RN),
- **Laurence Sailliet**, 10e sur la liste Les Républicains (LR),
- **Frédéric Viale**, 16e sur la liste La France insoumise (LFI).



Pascal Bolo, président du CEEP
France. ©FedEpl

Comme le souligne en introduction Pascal Bolo, premier adjoint à la ville de Nantes, vice-président de la

métropole de Nantes et président du CEEP France, « *cette matinée est placée sous le signe du dialogue social et de l'avenir de la politique sociale européenne* ». Ainsi Karima Delli (EELV) rappelle que les services d'intérêt général doivent être protégés. Sans eux, il n'y a plus de cohésion et de transition écologique. Le partenariat avec les collectivités territoriales doit être maintenu pour les mettre en place et les développer. Sylvie Brunet (LREM) insiste sur la mise en place d'un salaire minimum « *basé sur le revenu médian de chaque pays, gage d'attractivité et de qualité pour accompagner les mutations de l'emploi et rester compétitif en Europe* ».

Concernant la mise en place du **socle européen des droits sociaux** adopté par les institutions européennes en 2017 et ayant pour objectif de conférer aux citoyens des droits nouveaux et plus efficaces, Gilles Le Breton (RN) plaide pour que « *chaque État conserve son modèle social. L'objectif prioritaire actuellement est de lutter contre le dumping social* ». Il indique que le RN est favorable à la création d'un « Airbus de l'hydrogène ». Laurence Sailliet (LR) souhaite que sur l'Europe sociale, les spécificités de chacun soient respectées : « *Nous préférons la mise en place de bloc de coopération entre Etats membres qui sont à des niveaux similaires* ». Elle se montre également favorable aux politiques européennes en matière d'environnement et au renforcement des services publics locaux et des collectivités locales en matière de gestion de la politique de cohésion.

Frédéric Viale (LFI) souligne de son côté le fait que l'UE n'est pas sociale et qu'elle n'est pas faite pour ça dans son essence : « *Rien n'est écrit en ce sens dans les traités fondateurs et dans les quatre grandes libertés consacrées par l'Europe* ».

Enfin, Karine Gloanec-Maurin (PS - PP) estime que le budget de l'UE, c'est « peanuts » actuellement, à peine 1 % de la richesse produite par les 28 chaque année : « *Il faut qu'il soit abondé par de nouvelles taxes comme celles sur les droits d'auteur, sur les GAFAs et également via la taxe pollueur-payeur* ».

Valeria Ronzitti, secrétaire générale du CEEP Europe, s'est réjouie dans la synthèse finale de cette rencontre, de la confiance portée par les différents candidats aux services publics et aux services d'intérêt général (SIG) : « *Les SIG sont importants en Europe et il n'y a pas de doute sur leur pérennisation* ».

Le CEEP, acteur majeur du dialogue social européen

Le CEEP représente les employeurs et les entreprises gestionnaires de service d'intérêt général. Avec la Confédération européenne des syndicats et Business Europe, le CEEP est un des 3 partenaires sociaux européens représentant les travailleurs et le patronat. Il est l'un des acteurs officiels du dialogue social européen.

La section française du CEEP est composée d'une vingtaine de membres représentant la plupart des entreprises et fédérations d'entreprises françaises dédiées aux missions d'intérêt général : Fédération des entreprises publiques locales, Caisse des dépôts, EDF, SNCF, l'Union sociale pour l'habitat etc. Les membres français s'impliquent largement dans les commissions et les groupes de travail au sein du CEEP et relaient les avis et opinions du réseau auprès des pouvoirs publics locaux, des partenaires et des médias français.

Contact presse :

- Hervé Le Dain, journaliste, communication éditoriale
06 45 32 64 39 - h.ledain@lesepl.fr
- Bénédicte Fabre, chargée de mission Europe
01.53.32.22.25 - b.fabre@lesepl.fr